

GUADELOUPE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du JEUDI 04 JUIN 2026

VILLE DE BASSE-TERRE

Délibération affichée

Le 12 JUIN 2026

Effectif du Conseil	:	29
Présents	:	20
Absents et Excusé(es)	:	04
Procuration(s)	:	05

N° d'ordre : 68/2026

Domaine d'intervention : 5.3/Désignation des représentants

L'an deux mil vingt-six et le jeudi quatre du mois de juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du vingt-neuf mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Basse-Terre dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **GUILLAUME Bernard**, 1^{er} Maire-Adjoint

La convocation a été affichée en Mairie, le 29 mai 2026.

PRÉSENTS : M. **GUILLAUME Bernard**, 1^{er} Maire-Adjoint ; - Mme **RODES Brigitte**, 2^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme **OTTO Julie**, 4^{ème} Maire-Adjoint ; - M. **BOYAU Alex**, 5^{ème} Maire-Adjoint ; - M. **MIRRE Jocelyn** ; - Mme **LYSIMAQUE Maguy** ; - M. **JEANNÈTE Joël**, - Mme **LESTIN Léna** ; - M. **RUART Alex** ; - Mme **RODES Nicole** ; - M. **TABAR Patrice** ; - Mme **JÉRÉMIE Marie-Louise** ; - M. **FARIAL Harold** ; - Mme **RAMASSAMY Betty** ; - M. **MARCEL Didier** ; - Mme **OUSSELIN Johanna** ; - Mme **BOUCHAUT Cécilia** ; - M. **MUSQUET Jean-Marie** ; - Mme **PAISLEY Yanetti** ; - M. **GENDREY Roland** : Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : - M. **ATALLAH André**, Maire (procuration donnée à M. **GUILLAUME Bernard** 1^{er} Maire-Adjoint) ; M. **CARRIÈRE Pierre**, 7^{ème} Maire-Adjoint (procuration donnée à Mme **LYSIMAQUE Maguy**, Conseillère Municipale) ; Mme **MONLOUIS-NIRELLEP Maddy**, 8^{ème} Maire-Adjoint (procuration donnée à M. **MARCEL Didier**, Conseiller Municipal) ; Mme **PELLERIN Alicia**, Conseillère Municipale (procuration donnée à Mme **RAMASSAMY Betty**, Conseillère Municipale) ; M. **LOBEAU Joël**, Conseiller Municipal (procuration donnée à M. **MUSQUET Jean Marie**, Conseiller Municipal).

ABSENTS : M. **ISSA Jean-François** : -3^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme **LACROIX Jenia**, 6^{ème} Maire-Adjoint ; - M. **PERAIN Franck** ; - Mme **EDDO Nathalie** : Conseillers Municipaux.

Les 20 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme **OTTO Julie** a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DÉLIBÉRATION DÉSIGNANT LE REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE BASSE-TERRE POUR SIÉGER À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire, informe que par courrier en date du 04 mai 2026 le président de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes l'a sollicité dans le cadre du fonctionnement de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) et ce, afin de désigner le représentant de la ville appelé à siéger au sein de cette instance.

Pour rappel la CLETC a pour mission d'évaluer les charges transférées à l'intercommunalité et de proposer les modalités de compensation financière entre les communes et l'EPCI.

DISPOSITIF DÉCISIONNEL LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-33

CONSIDÉRANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;
APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : DE DÉSIGNER M. *GUILLAUME Bernard* 1^{er} Maire Adjoint pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

ARTICLE 2 : DE DIRE que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour expédition conforme au registre des Délibération

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

L'affichage *et/ou* la publication le

Et/ou la notification le

12 JUIN 2026

12 JUIN 2026

Fait à Basse-Terre, le

10 JUIN 2026

Le Maire
Pour le Maire Empêché
B. GUILLAUME
André ATALLAH
1^{er} Adjoint

Le Maire
Pour le Maire Empêché
André ATALLAH
1^{er} Adjoint